

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MARDI 12 FEVRIER 1980 — No 28 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

A Védène dans le Vaucluse

## ILS ONT VOULU TUER !

Mohamed Damani faisait partie du piquet de grève devant l'usine Triga.

Il a été gravement blessé d'une balle au ventre, dans la nuit de samedi à dimanche.

Comment ne pas se rappeler l'assassinat de Pierre Maître commis voici quelques années à Reims par les tueurs du SAC, quand on apprend les événements qui ont lieu dans la nuit de samedi à dimanche à Védène, dans le Vaucluse. Là, comme à Reims, les hommes de main du patronat ont voulu tuer.

Depuis une semaine, les 44 ouvriers de la Triga, une usine d'incinération d'ordures ménagères étaient en grève pour obtenir le respect par la direction d'une convention collective prévoyant des salaires supérieurs au SMIC. La direction ayant refusé toute négociation, les grévistes avaient mis en place des piquets de grève devant l'usine. La Triga est l'une des filiales de la Lyonnaise des Eaux. Samedi soir, Mohamed Damani était de garde au piquet. Dans la nuit, une voiture s'approche tous feux éteints. Quand elle arrive devant la porte d'entrée, Mohamed s'écroule en disant : « J'ai une balle dans le ventre ». Le coup de feu a été tiré par un pistolet muni d'un silencieux. Les camarades de Mohamed n'ont entendu que le sifflement des balles. Mohamed, qui a eu le foie perforé et les reins atteints, est dans un état grave.

Ce lundi, l'Union Départementale CGT appelle à des arrêts de travail pour protester contre cet acte criminel. Un acte commis par des individus qui ont voulu tuer. Un acte commis par des « professionnels ». Un acte dont les auteurs doivent être arrêtés et châtiés. Mais qui le leur a ordonné ? La direction de la Lyonnaise des Eaux n'aurait-elle pas quelques idées là-dessus ?

• Un habitant, marin de commerce, a été condamné samedi à 45 jours de prison ferme

• Un escadron de gendarmes mobiles est arrivé en renfort

## Plogoff : le pire peut arriver



Face à face habitants, gendarmes mobiles.



Cet homme a été atteint par une grenade lancée tir tendu.

L'agression du pouvoir contre la population de Plogoff a connu une nouvelle escalade ce week-end avec la condamnation d'un habitant à 45 jours de prison. Il avait été arrêté porteur d'un lance-pierres. Ainsi, après l'occupation policière et ses violences voici maintenant l'heure de la prison.

Ce week-end a été marqué également par l'occupation de l'église de Pont-Croix pour protester contre la présence de centaines de gendarmes mobiles logés au séminaire. Des centaines de personnes sont venues témoigner de leur solidarité avec les manifestants. Ce lundi, une pétition signée par des centaines d'habitants de Plogoff doit être remise au préfet du Finistère. Elle demande le retrait des gendarmes mobiles afin de « dépassionner le climat de tension et d'empêcher que ces actes irréparables se produisent ».

Voir pages 3 et 7

## Scandaleux verdict contre 5 paysans du Finistère.

Ils sont condamnés à des peines de 15 jours à un mois de prison ferme

Voir page 3

## Zimbabwe : nouvel attentat contre Robert Mugabe

Dimanche, une bombe a explosé au passage de la voiture de Robert Mugabe, leader de la ZANU. C'est le deuxième attentat qui le vise en une semaine. (voir page 6 : entretien avec un représentant de la ZANU sur la situation au Zimbabwe)

## SNIAS-St-Nazaire : vers l'interdiction légale du droit de grève ?

Voir page 5

# Cinéma

## Très insuffisant

### Interview du réalisateur, Hervé Bérard

Propos recueillis par Alain Paris

Il y a trois ans, Hervé Bérard était encore au lycée. Il a vécu les comités de lutte, la fin de la « contestation » lycéenne et la vague d'ennuis qui a peu à peu submergé des « bahuts » qui n'étaient souvent même plus casernes. Aujourd'hui, il sort un film : *Très insuffisant*. Au travers des trois séquences qui le composent (pour les besoins de la production), il témoigne de la démobilisation, de la « désespérance », du retour à un ordre un moment ébranlé. Il filme la crise idéologique de la jeunesse intellectuelle, mais aussi le chômage, les foyers-prisons, la tristesse des grands ensembles. Film-combat, *Très insuffisant* a toute la force et toute la faiblesse inhérente au genre. C'est un regard plein d'amertume jeté sur un état de fait qui ne constitue sans doute qu'un aspect du réel : car des lycéens qui luttent, ça existe aussi, non ?

► *Qu'est-ce qui a motivé le choix de ton sujet ?*

Je voulais dénoncer ce qui se passe actuellement dans les lycées : la débrouillardise, la démobilisation. J'en avais ras le bol de la vie scolaire et des enseignants. Je pense sincèrement qu'ils ont une responsabilité importante dans la démobilisation générale. Ils auraient pu faire énormément ! compte tenu du fait, évidemment, qu'eux aussi subissent le poids de l'institution. C'est ce qu'on a voulu montrer dans la scène du conseil de classe qui ouvre le film.

► *Tu dénonces l'apathie, la démobilisation de la jeunesse. On peut reprocher à ton film de s'en tenir à un constat, de ne pas aller plus loin.*

C'est vrai. C'est un problème. On m'a reproché de ne pas faire d'analyse, de ne rien proposer. Mais ça n'était pas mon propos. Il faudrait faire un autre film. Je montre la réalité, telle qu'elle est. Ça n'est d'ailleurs

déjà pas si mal ! Le milieu scolaire est très fermé. Les enseignants n'aiment guère qu'on filme ce qui se passe pendant leurs cours !

► *Mais finalement, ton pessimisme ne risque-t-il pas de conforter ce que tu dénonces ?*

Je ne pense pas. Quand on montre les choses telles qu'elles sont, ça peut provoquer des réactions, faire évoluer les choses. Même un film commercial, comme « Sept morts sur ordonnance » a permis de soulever pas mal de problèmes sur l'ordre des médecins. Temporairement, bien sûr. Le cinéma a tout de même un pouvoir limité ! Et puis souvent, les films qui prétendent mettre en scène la réalité passent à côté ; à cause des éléments romancés. Il suffit de voir ce que fait Boisset !

► *Hervé Bérard, *Très insuffisant* constitue ton premier film. Peux-tu rendre compte des difficultés que tu as rencontrées pour sa réalisation ?*

La forme du film, en trois séquences, est due essentiellement à des questions de production. J'ai commencé le tournage de la première séquence à la fin de l'année scolaire 1977-1978 et je l'ai terminée trois mois après être sorti de Jeanson de Sully, avec des élèves de ma classe. Chacun jouait son propre rôle. Je n'ai rien obtenu des producteurs, bien entendu, mais j'ai pu vendre quelques images à Antenne 2, ce qui m'a permis d'achever le montage.

Pour la seconde séquence, j'ai obtenu une avance sur recette. Et puis j'ai vendu les deux fragments à FR 3. J'ai alors pu tourner la troisième partie : *Doit faire ses preuves* en quinze jours, en 1979. Finalement, le film m'a coûté treize millions. Tous les acteurs étaient des amateurs. Seuls le chef-opérateur, l'ingénieur du son, l'assistant et le monteur étaient professionnels et encore, je les ai payés à des prix « défiant toute concurrence » !

► *Tu sembles beaucoup plus à l'aise dans les deux pre-*

*mières parties (les lycéens) que dans la troisième (les jeunes au travail)...*

C'est vrai ! c'est un sujet que je connaissais parfaitement. Pour la troisième partie, je me suis heurté à un manque de temps et à une connaissance insuffisante du milieu. Finalement, le tournage a eu lieu à Nanterre, dans un foyer de jeunes travailleurs, avec les jeunes de là-bas. Mais maintenant, c'est un milieu qui m'intéresse plus que les lycéens. D'ailleurs, en ce moment, je travaille là-dessus !

► *Tu veux dénoncer un aspect du réel. Tu te situes donc dans le cinéma militant ?*

Oui, bien sûr, mais je ne suis pas cinéphile. Je connais mal le cinéma militant. J'ai vu un ou deux films : des reportages. C'était terriblement ennuyeux. Je pense qu'on dénonce mieux à travers une récréation de la réalité. Et puis *Très insuffisant*, c'est presque du reportage. Les élèves jouent leur propre rôle,

et les cours des profs ont été enregistrés.

► *En voyant ton film, on peut se demander si la mentalité des lycéens de Jeanson de Sully est vraiment représentative de celle des autres lycéens et plus généralement de toute la jeunesse.*

Bon. Jeanson de Sully est un lycée particulier. C'est un lycée ouvert, avec les meilleurs profs, il recrute dans un milieu très aisé. Dans un sens, mon film est effectivement une critique du milieu bourgeois lycéen. Il est évident que dans d'autres établissements, la répression est plus dure, les choses sont différentes. Mais tout de même ! Le film a été présenté à Gonesse, à des lycéens de milieux très différents. Eh bien ils n'ont peut-être pas les mêmes problèmes mais, en tout cas, les mêmes réactions. Cette démobilisation me semble vraiment générale, actuellement !

► *Mais le milieu scolaire connaît des luttes actuellement. A Gonesse, justement, il y a eu des grèves l'année dernière. A Angers, dernièrement, les étudiants se sont opposés à l'expulsion de trois étrangers. Et puis, il faut tenir compte aussi de la résistance des lycéens du technique contre les stages Beullac ! La réalité, c'est ça aussi !*

Je trouve ça très bien. C'est vrai, j'aurais pu le montrer. Mais je n'avais pas le temps de le faire. Et puis ces luttes ne me semblent guère très représentatives. Elles sont souvent très ponctuelles !

► *Ton film peut susciter des débats, une réflexion collective. Envisages-tu de passer par un circuit parallèle, les MJC, etc. ?*

J'ai commencé à le faire avec la première séquence : *Peut mieux faire*, dans le cadre du collectif du Grain de sable. Je compte bien faire de même avec le long métrage !

► *D'après toi, où en est le cinéma actuellement ?*

J'aime ce que fait Pialat. On a beaucoup comparé mon film à *Passe ton bac d'abord*. Et puis il y a aussi ce qu'on a appelé le « nouveau naturel », en 1975-1976, avec *La Coupe à dix francs*, etc. Actuellement, peu de réalisateurs traitent vraiment de la réalité contemporaine. C'est le vide total. Jusqu'à ces derniers temps, tous les projets proposés à l'avance sur recette portaient sur la guerre d'Algérie ! Ce ne sont pourtant pas les problèmes actuels qui manquent. Le cinéma doit montrer la réalité.

Léon CLADEL

## Mamito

### Une autre image de la Guadeloupe

On aurait pu l'appeler aussi « La vieille dame indigne ». Agathe Nel, surnommée familièrement « Mamito », est une Guadeloupéenne ancienne employée des PTT. Elle coule une retraite tranquille dans sa petite maison au bord de la mer. Tout à coup, son fils, Lucien, meurt dans un accident de voiture, il était médecin et marié à la fille d'un gros industriel. Voilà Mamito à nouveau chargée de famille à 67 ans. Elle va tenter en vain de trouver du travail. Vous allez me dire « Jusque là, rien d'original ». Une histoire qui doit arriver tous les jours en France. Seulement, voilà, l'histoire est située en Guadeloupe dénommée aussi Département (français) d'Outre-Mer. Tout l'intérêt du film réside dans le fait qu'il nous fait découvrir au-delà des images de dépliants pour agence de voyages, un peuple qui lutte pour son indépendance.

Le film tout entier est basé sur l'évolution du personnage

central, Agathe Nel. Le cours des événements et la rencontre de Denis, chômeur et militant indépendantiste, vont accélérer sa prise de conscience de la nécessité de lutter collectivement pour l'indépendance. Submergée par les dettes au moment de la mort de son fils, Lulu, Mamito est obligée de travailler à l'âge de 67 ans. Aux PTT, où elle a travaillé toute sa vie, on lui fait comprendre qu'elle est trop vieille et que les techniques ont changé.

A l'ANPE, on lui explique sans ménagement que ce nombre de jeunes cherchent aussi du travail et qu'il y a en Guadeloupe, cinq fois plus de chômeurs qu'en « métropole ». Si elle ne trouve pas de travail à l'ANPE, elle va cependant y rencontrer Denis ; au début, elle sera même choquée de son attitude ; il proteste haut et fort parce qu'on ne lui laisse pas distribuer ses tracts à l'intérieur de l'agence pour l'emploi. Mamito parlera de « ces

nègres qui ne savent pas se tenir ».

Puis, Mamito, sa belle-fille, Denis et ses amis vont unir leurs forces pour l'achat d'une ferme sur laquelle ils projettent de faire des cultures nécessaires à l'alimentation des habitants de l'île et non plus des cultures exportées et conditionnées en « métropole ». Entreprise qui démontre qu'en Guadeloupe, la terre n'appartient pas aux Guadeloupéens et que dans les conditions actuelles, il leur est impossible d'acquiescer cette terre. Le film met bien l'accent sur la dépendance économique de la Guadeloupe vis-à-vis de la métropole impérialiste : tous les produits alimentaires sont importés de France à des prix inabordable, alors que la Guadeloupe pourrait s'autosuffire. Pour sortir de cette domination, il faut l'indépendance, c'est ce que tend à démontrer le film. Aucune scène n'est gratuite. Chacune illustre un aspect de la situation de la Guadeloupe,

ainsi la scène du club de vacances, le racisme du père de la bru de Mamito, riche industriel, les scènes de campagne électorale... La dernière séquence se passe dans une raffinerie de sucre qui va fermer. Au cours d'un meeting alors que les CRS encerclent l'usine, Denis harangue les ouvriers contre le colonialisme : « Nous n'avons plus peur, nous ne sommes plus esclaves, nous disons non, notre nom : Guadeloupe, Guadeloupe ». Le film se termine par un gros plan sur Mamito qui reprend avec les autres : *Guadeloupe*. Christian Lara qui a déjà signé « Coco la fleur » vient de réaliser là un film vivant et chaleureux où il a su mêler tour à tour le drame au comique, un peu à l'image de la comédie italienne. Il démolit ainsi une certaine image de la Guadeloupe sans pour autant tomber dans le plaidoyer sec et raisonneur.

## Télévision

### Les sans-papiers à FR3 vendredi dernier

### Un esclavage moderne

12 à 15 heures par jour, sans dimanche ni congé, sans ressources en cas de maladie ; souvent travaillant, mangeant et dormant dans la même pièce ; guère plus de 1 000 F par mois... Ceux qui ont pu voir « le nouveau vendredi » sur FR3 vendredi dernier à 20 h 30, ont sans doute découvert ce visage d'un esclavage qui n'a guère à envier à celui du passé. Car telle est la vie des travailleurs sans papiers, venus de Turquie, Yougoslavie, Pakistan, Ile Maurice, au Sud-Est Asiatique aussi, s'épuiser dans

des conditions d'un autre âge, par dizaines de milliers, dans la confection en Région parisienne.

L'information que nous avions reçue (et publiée dans notre édition de jeudi dernier) d'un groupe de travailleurs sans papiers était conforme à la réalité que nous a montrée la télévision.

Et cette situation qui dure depuis 10 ans, plus peut-être, on aura compris que la loi Bonnet ne fait que la renforcer, puisqu'elle va « créer » en plus grand nombre encore des travailleurs immigrés dont la situation illégale

au regard de cette loi les contraindra à la clandestinité, avec à tout moment le risque de l'expulsion.

Car bien sûr la répression frappe avant tout les victimes : lorsque les fins limiers de la police lancés sur cette affaire découvrent un atelier clandestin, qu'advient-il de ceux qui y trimaient ? Ils sont évidemment refoulés ! C'est entre autre ce que nous apprenait l'émission en même temps que, malgré « leurs efforts », les fins limiers en question n'avaient pu mettre encore

la main sur quelque gros bonnet de cet odieux trafic.

Dans un tel contexte, le discours « social » de Stoléro, présent aussi dans l'émission, passait plutôt mal. La réalité qu'il prétendait combattre s'est au contraire aggravée de plus en plus au fil des années et des mesures discriminatoires à l'égard des immigrés avec lesquelles son nom a gagné une triste célébrité.

G.C.

Actuellement à Paris au :  
● Marais 4ème  
● La Clef 5ème  
● Espace-Gaîté 14ème

Plogoff

## Le pire peut arriver

Durant toute la semaine dernière l'occupation policière de Plogoff a été la cause d'incidents de plus en plus violents (voir l'article de Léon Cladel, P. 7). Dans la nuit de vendredi à samedi, une patrouille de gardes-mobiles a attaqué les habitants qui s'affairaient à installer des gravats à l'emplacement des mairies annexes. Les gardes-mobiles ont utilisé deux grenades offensives.

Vendredi soir, une autre patrouille s'en est pris à deux voitures appartenant à des habitants de Plogoff.

Les flics en ont brisé les vitres, cabossé la carrosserie et ont lancé des grenades à l'intérieur. Samedi, à l'heure de midi, un car de ramassage scolaire a été bloqué par les gardes-mobiles. Quelques enfants ayant nargué les flics, ceux-ci ont relevé leur identité ainsi que celles de tous les occupants du car en les menaçant de les convoquer avec leurs parents à la préfecture.

Samedi, des jets de pierres ont salué le départ des mairies annexes, mais les heurts ont été brefs.

Jean-Marie Kerloch, maire de Plogoff, rejette par avance la responsabilité d'affrontements plus graves sur les autorités : « Trop souvent, dit-il, et depuis trop longtemps nous avons alerté sur le danger qu'il y avait à braquer la population locale... Je suis fier de cette population... Il n'est pas possible qu'elle fasse machine arrière. Par contre, l'administration peut s'en tirer de manière honorable. Par exemple, en rapatriant sur Quimper les camionnettes mairies annexes. Il est

évident que j'ai peur que des affrontements plus durs se produisent. J'ai la conviction que les gens de Plogoff tiendront. Ils savent ce qu'ils veulent. C'est leur affaire ».

Mais le gouvernement et le préfet ne semblent pas prendre la voie du retrait des forces de police. Au contraire, un escadron de gendarmes mobiles a été envoyé en renfort.

En agissant ainsi, le pouvoir crée une situation où le pire peut arriver.

## Scandaleux verdict rendu contre 5 paysans du Finistère

L'affaire Herry dure depuis plus de 3 ans. Herry est un cumulard qui, en louant 6 hectares à Gouesnou, près de Brest, a déclenché une série de réactions chez les syndicalistes paysans. De nombreux incidents ont émaillé les 3 années de confrontation entre Herry et les paysans finistériens, car beaucoup manquent de terres dans la région.

Le 7 octobre dernier, 300 agriculteurs avaient, à l'appel de leur syndicat, récolté les 6 hectares de maïs qu'ils

avaient semé au printemps sur les terres louées par Herry. La justice, saisie de l'affaire, vient de rendre son verdict : deux dirigeants de la FDSEA ont été condamnés vendredi 8 février à un mois de prison ferme, les 3 autres à 15 jours fermes et 15 jours avec sursis. Herry obtient également 3 000 F de dommages et intérêts.

Ce verdict apparaît comme une véritable provocation car les prises de position en faveur des inculpés avaient été nombreuses. Le

4 janvier, jour du procès, 4 000 personnes avaient manifesté dans les rues de Brest. D'autre part, dans le Morbihan, une nouvelle affaire Herry semble se préparer. En effet, Parchemin, propriétaire qui exploite déjà 100 hectares à Gourin, dans l'Ouest du Morbihan, veut acquérir une ferme de 30 hectares à Guscriff, à une dizaine de kilomètres de là. Il prétend acquérir cette ferme pour installer son fils, mais ne pourrait-il pas lui céder 20 ou 30 hectares ? La

pression sur la terre est forte et les fermes de plus de 30 hectares sont rares dans la région.

Les syndicats paysans ont commencé la mobilisation. Début janvier, une réunion d'information a rassemblé plus de 300 personnes ; la vente doit devenir effective en juin si d'ici là, Parchemin n'a pas cédé. En tout cas, du côté des paysans, on n'est pas décidé à céder.

CORRESPONDANT

Toulouse

## Une manifestation antiraciste interpelle Baudis, maire de Toulouse

Vendredi 8 février, répondant à l'appel des étudiants mauritaniens et d'une trentaine d'organisations anti-racistes — dont la section du PCML — 600 à 700 manifestants ont exprimé leur solidarité avec Amadou Cissé, l'étudiant ingénieur mauritanien victime d'une agression raciste le 24 janvier dernier (voir notre édition du 5 février).

L'UD-CFDT appelait pour sa part séparément à la manifestation, soutenue également par le PS. Par contre, ni l'UD-CGT, ni le PCF n'y participaient choisissant le camp de l'inaction et de la division. Une manifestation plus modeste que celle pour Ali Abdou en raison du silence de la presse locale cette fois, mais qui aura un certain retentissement. Pour le moins elle aura troublé la réunion du Conseil municipal en interpellant le premier magistrat de la ville, le maire giscardien Baudis.

C'est aux cris de « Je qu'en rangs compacts et racisme ne passera pas » décidés, le cortège s'est

ébranlé vers 18 heures de la place Jeanne D'Arc. En tête des banderoles claquant dans le vent frais donnait le ton : « Guerre au racisme », « Inculpation de l'agresseur au nom de la loi anti-raciste ». D'autres, derrière, exigent, au-delà de l'attentat, l'abrogation des lois anti-immigrés du pouvoir par lesquelles il institue et répand l'ignoble poison social. Unie dans une même ferveur anti-raciste, la manifestation remonte le boulevard de Strasbourg pour bifurquer à la place Wilson vers le Capitole.

A Capitole, après lecture d'une motion, une délégation se formait composée des étudiants mauritaniens et d'un ou deux représentants des organisations participantes. Accompagnée par les slogans des centaines de travailleurs massés en bas, le groupe monte sous l'œil sourcilieux de la police, à la salle du Conseil municipal en réunion publique. Mouvements divers, messes basses, etc. une banderole est déployée : « Hier Ali Abdou, aujourd'hui Cissé halte aux agressions racistes ».

Prétextant le bruit, le maire Baudis suspend la séance qui reprendra vers 20 heures 30. La délégation ne sera pas entendue cette fois-ci, mais personne ne pourra l'ignorer : dans ces attentats racistes, la responsabilité de Baudis comme du pouvoir

qu'il défend avec sa justice complaisante est clairement désignée. Son mépris souverain pour les manifestants et leur délégation en est l'aveu coupable.

LA PLAINTE REJETÉE,  
INCUPLATION DE  
L'AGRESSEUR RACISTE  
JEAN ROUGÉ 1

La presse locale vient de révéler que la plainte déposée par Cissé contre son agresseur Jean Rougé ne serait pas enregistrée : « Les blessures infligées ne seraient pas légalement suffisamment sérieuses pour que l'affaire passe devant le tribunal correctionnel ». Ainsi, ce nervi fasciste bien connu de la faculté de Droit qui vantait ses relations dans la police et ses couvertures lors de son interpellation où il a reconnu tous les faits, serait laissé en liberté en toute impunité. Ainsi, Amadou Cissé, la victime, devrait supporter tous les dommages de l'attentat à ses propres frais. C'est proprement scandaleux !

La complaisance de la justice de Peyrefitte (présent à Toulouse vendredi justement) à l'égard des agresseurs racistes n'a décidément pas de bornes.

Correspondant

Editorial

## De Vedène à Plogoff

Les faits suivants ont eu lieu ces tous derniers jours. A Vedène, dans le Vaucluse, un gréviste, Mohamed Damani est gravement blessé d'une balle tirée par un commando de tueurs dans la nuit de samedi à dimanche.

A Toulouse, les ouvrières de l'usine Carcel, en lutte pour défendre leur emploi, sont expulsées par les CRS samedi matin.

A la SNIAS, à Saint-Nazaire, la direction adresse aux travailleurs une lettre où elle leur demande de ne plus recourir à des grèves sur le tas, sous peine de se voir interdire l'entrée de l'usine à partir du 13 février.

Dans le Finistère, des syndicalistes paysans ont été condamnés vendredi à de lourdes peines de prison ferme.

A Plogoff, un habitant a été condamné samedi à une peine de 45 jours de prison ferme tandis que les provocations policières se multiplient contre la population et que plusieurs habitants ont été victimes des violences policières.

Des faits sans rapport les uns avec les autres, en apparence. Quel rapport en effet entre l'ouvrier immigré de Vedène et le marin de Plogoff ? Et pourtant, ces faits mettent tous en lumière le recours de plus en plus fréquent à la répression et à la violence de la part du gouvernement et du patronat pour tenter de briser la résistance ouvrière et populaire face à leurs attaques.

Des faits qu'il convient de rattacher à d'autres. C'est ainsi que l'on apprend dernièrement la mise en place d'un fichier des travailleurs immigrés destiné à faciliter l'application des lois d'expulsion contre ceux d'entre eux qui « troublent l'ordre public ».

C'est ainsi que ces dernières semaines, les condamnations de syndicalistes se sont multipliées, allant d'amendes à des peines de prison.

C'est ainsi que ces dernières semaines, on a pu assister à une multiplication des violences policières. Faut-il rappeler les événements de Corse ? Ou bien l'assassinat d'un jeune immigré, à Valenton, le week-end dernier ?

Cela fait beaucoup. Mis bout à bout, ces faits montrent qu'il ne s'agit pas de mesures, d'actes isolés. Ils sont la manifestation, dans des domaines différents, sous des formes diverses, d'une orientation visant à imposer aux travailleurs, par tous les moyens, une politique de chômage, de restructurations au profit des monopoles. Il s'agit de briser les résistances qui se dressent. Les dirigeants de ce pays, si prompts à se poser en défenseurs des « droits de l'Homme », ne connaissent en réalité pour seuls droits que ceux de leur classe. Le droit de réaliser le maximum de profits. Les droits des travailleurs, du peuple, ils les violent un peu plus chaque jour sans scrupules.

Cela n'est certes pas nouveau. Les droits des travailleurs ont été arrachés par ceux-ci et doivent toujours être défendus, car toujours remis en cause. Mais, il semble que nous vivions un de ces moments où il convient de les défendre plus particulièrement car ils sont menacés plus qu'en d'autres périodes. De Vedène à Plogoff, c'est cela qui se joue.

Pierre BURNAND

Toulouse

## Les ouvrières de l'habillement luttent pour l'emploi

Samedi 9 février, les flics sont intervenus pour évacuer l'entreprise Carcel occupée par les ouvrières en lutte pour l'emploi. La préfecture a profité du week-end pour faire sa sale besogne. Les ouvrières avaient prévu un bal de solidarité dans la cantine de l'usine ce même samedi soir, elles l'ont tenu à la bourse du travail CGT. En même temps que ce coup est porté contre les ouvrières de Carcel, d'autres ouvrières de l'habillement sont touchées par les suppressions d'emplois.

Spiram d'abord ou une grève de 7 semaines s'est déroulée il y a 7 ou 8 mois, et qui risque de fermer ses portes bientôt.

Mas Biderman aussi, où les stagiaires sont licenciés, et où la répression s'accroît ainsi que les cadences.

Enfin de nombreuses petites entreprises de la région toulousaine font de même. Pour protester contre l'envoi des flics chez Carcel, l'Union départementale CGT appelait à un rassemblement lundi 11 février à 17 h 30 devant la préfecture. Le syndicat CGT de l'habillement appelle à un débrayage ce même lundi dans la journée.

Un mouvement est prévu par ailleurs pour lutter contre la dégradation de l'emploi dans l'habillement par les syndicats CGT et Hacu-tex CFDT. On commence à en parler dans les entreprises. Les ouvrières de l'habillement de Toulouse veulent vivre et travailler au pays comme l'ensemble des travailleurs.

CORRESPONDANT

ATTENTION

NOUVEAU  
COMPTE BANCAIRETous les chèques  
doivent être libellés ainsi :AUJOURD'HUI PRESSE  
Société Générale  
200 208 66

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».



SNIAS St Nazaire

Les travailleurs doivent s'engager par écrit à renoncer à la grève dans l'usine

# Vers l'interdiction légale du droit de grève ?

Depuis quatre ans et demi, les travailleurs de l'entreprise aéronautique SNIAS à Saint-Nazaire, multiplient comme on le sait, les actions. Depuis la mi-octobre, en effet ils effectuent débrayages sur débrayages — actions « surprises » la plupart du temps — en vue de contraindre la direction à embaucher des effectifs en nombre suffisant. Les grévistes de la SNIAS refusent de subir plus longtemps, vu l'augmentation des commandes de l'Airbus, l'augmentation démentielle des cadences de travail qu'ils se voient imposés. Face à ce mouvement, fort déterminé qui commence

à lui faire sérieusement mal, la direction de la SNIAS a depuis le début multiplié la répression : licenciements de 7 militants CGT, accusés d'avoir « retenu » des membres de l'encadrement, mise à pied d'une quarantaine d'ouvriers !

Rien n'y faisant, elle vient d'aller beaucoup plus loin en la matière en exigeant tout simplement — sous peine de renvoi immédiat — que chaque travailleur s'engage par écrit à ne plus faire grève dans l'entreprise !

Chaque salarié de la SNIAS vient en effet de recevoir à domicile la lettre suivante :

« Madame, Monsieur,  
L'établissement de Saint-Nazaire, par la volonté d'une minorité, connaît actuellement un climat de désorganisation, de trouble et de violences.

Cette situation doit cesser. Il est nécessaire que chacun puisse librement effectuer son travail dans des conditions normales afin de préserver les productions, donc l'avenir de l'usine et de ses personnels.

C'est pourquoi je vous adresse ci-joint un engagement individuel de travail normal que je vous demande de bien vouloir signer et nous renvoyer par retour du courrier, à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe.

Seuls les personnels qui nous auront retourné cet engagement pourront pénétrer dans l'établissement à compter du mercredi 13 février 1980 et ne pourront évidemment continuer d'y travailler après cette date qu'en la respectant. (...) Le directeur, J. Renon »

Cet engagement que chaque salarié se voit ordonné de signer et de respecter dit explicitement ceci :

« Je soussigné m'engage à assurer l'exécution de mon contrat de travail dans des conditions normales de régularité, de continuité et de productivité, selon les normes de la profession. Il est entendu que je conserve pour la défense de mes intérêts professionnels, la faculté d'exercer mon droit légal de grève en dehors (souligné par nous) de l'enceinte de l'entreprise ».

Autrement dit, chaque salarié de la SNIAS doit d'ici le 13 février s'engager à ne plus faire grève dans l'enceinte de l'usine, ce qui revient à leur interdire évidemment d'occuper leurs locaux de travail, forme de grève largement efficace du point de vue des moyens de pression économiques, surtout pour une entreprise comme la SNIAS.

L'OBJECTIF DE LA SNIAS : INTERDICTION LEGALE DE LA GREVE

Signer le texte de la direction revient donc à voir



Lors d'un débrayage, les ouvriers de la SNIAS bloquant un tronçon de l'Airbus.

vider ce droit de grève d'une bonne partie de sa substance, de son contenu.

En outre, un engagement signé de ne pas faire grève, qui a donc valeur juridique, revient à l'inscrire dans le contrat de travail qui se trouverait donc modifié. Avec de tels contrats modifiés, — et c'est bien sûr son objectif —, la direction de la SNIAS aurait donc trouvé le moyen « légal » d'empêcher toute grève. Cela serait un pas grave dans l'attaque du droit de grève. Jusqu'ici — la loi l'interdisant officiellement —, le patronat ne réprime pas en effet explicitement les travailleurs pour fait de grève, mais toujours pour des motifs détournés genre « faute professionnelle ». Certes, cela n'empêche pas son pouvoir répressif, mais avec le droit de grève interdit nominativement dans un contrat liant l'employé à l'employeur, le patronat de la SNIAS aurait bien sur les coudées plus franches. Il s'agirait là d'un pas très important dans la remise en cause du droit de grève à la SNIAS et plus généralement. Les travailleurs de l'entreprise aéronautique en sont bien conscients qui en fin de semaine dernière ont multiplié les débrayages.

Richard FEUILLET

## Le projet de fichage des travailleurs immigrés

Il y a quelques jours, le ministre de l'Intérieur, en vue de compléter le dispositif législatif mis en place par le gouvernement contre les travailleurs immigrés, a proposé, on le sait, la constitution d'un fichier électronique devant, paraît-il, entre autres servir à automatiser la délivrance des cartes de résidents étrangers.

Sur ce projet de fichier qui constitue en fait un pas supplémentaire vers un système de fichage généralisé. Nous donnons ci-dessous le point de vue de la CFDT.

« Le projet de fichier informatisé des étrangers ne doit pas être considéré comme une mesure technique, mais comme un acte politique dont les conséquences seront graves et dépassent la seule population immigrée.

Alors que le gouvernement n'a pas réussi jusqu'ici à faire voter le projet de loi Stoléru, le ministre de l'Intérieur fait comme si la loi avait été adoptée et s'apprête à mettre en œuvre par décret ce qu'il n'a pu obtenir du Parlement. A quoi sert désormais celui-ci ?

Le fichier informatique projeté sera à la fois un fichier d'état civil, professionnel et criminel, puisqu'il sera inter-connecté avec le fichier des personnes recher-

chées. Précédent redoutable, qui fera de tout contrôle d'identité un contrôle de la situation pénale de chacun.

L'identité, au lieu de se limiter à quelques caractéristiques, comprendra, dans le nouveau système, plus de 40 identifiants, donnant ainsi aux services de police et plus généralement à toute personne qui aura accès au fichier, la disposition de renseignements jusqu'ici de caractère strictement personnel. C'est la mise sous surveillance des immigrés.

Comment ne pas voir que ce sont les libertés essentielles, en l'espèce la sauvegarde de la personnalité, et de la vie privée qui sont ainsi en cause. De l'aveu même du ministre de l'Intérieur, le fichier informatisé des étrangers constitue un banc d'essai pour un fichage général de toute la population. Des mesures de même nature sont d'ores et déjà en préparation pour les cartes nationales d'identité. Chacun de nous est donc concerné.

La CFDT élève la protestation la plus forte, et décide de mettre tout en œuvre, avec le concours de tous ceux et celles qui entendent défendre les libertés pour mettre en échec un tel projet ».

## TALBOT (ex-SIMCA) à Poissy

# Pas d'élections professionnelles depuis bientôt 3 ans !

Durant combien de temps la direction de l'usine Talbot (ex-Simca) de Poissy (région parisienne) va-t-elle repousser encore la date des élections professionnelles ? Durant des mois, voire des années ?

Telle est la question que le syndicat CGT du bagne

Depuis trois ans, les élections professionnelles n'ont pas eu lieu à Simca-Poissy : les dernières élections des délégués du personnel, remontent en effet à 1977. Celles devant élire les membres du Comité d'Etablissement aussi.

Des élections qui comme par hasard n'avaient pas été tout à fait régulières selon le syndicat CGT bien placé pour le savoir et qui pour cela avait à l'époque porté plainte devant le tribunal de Poissy. Les attendus du tribunal — favorables au syndicat CGT — n'ont justement pas encore été appliqués, trois ans après !

Le tribunal avait nommé un mandataire de justice pour préparer et surtout assurer le contrôle précis des prochains scrutins, lesquels en outre devant bien sûr se dérouler aux dates régulières fixées par le code du travail (tous les ans pour les délégués du personnel, tous les 2 ans pour les Comités d'Etablissement). Les prochaines élections devaient se

dérouler en 1978 ; elles n'ont pas eu lieu. La direction de combat de Talbot — outre le viol de la loi sur les élections professionnelles — a accumulé selon le syndicat CGT, toute une série d'obstacles à la mission du mandataire (désigné par le tribunal)... lequel a démissionné ! Il n'est pas le seul, puisqu'il a déjà été... remplacé deux fois à nouveau jusqu'à aujourd'hui !

### LICENCIEMENTS A LA PELLE

Parallèlement, et toujours pour empêcher les élections professionnelles, la direction réprime fortement les candidats à ces élections à chaque fois qu'elles devaient se tenir : ainsi depuis 1977, 14 candidats ont été licenciés, et sept ont été contraints de « démissionner », tandis qu'une multitude d'autres ont subi des mises à pied. A chaque fois évidemment avec des motifs prétextés du genre « travail insuffisant » ou encore plus

tristement connu se pose et vient de poser au ministère du Travail. Car, les dites élections professionnelles n'ont pas eu lieu depuis trois ans aux usines Simca de Poissy qui est une des plus grandes concentrations ouvrières de France : 23 000 salariés ! Et, ce n'est là qu'un aspect de la politique antisyndicale de triste réputation du trust.

récemment pour avoir participé à une collecte pour les sidérurgistes en lutte.

Mais pourquoi donc tout cet arsenal répressif pour empêcher la tenue d'élections professionnelles ? La direction de Talbot aurait-elle peur que ces élections — dûment contrôlées comme l'exige le tribunal — c'est-à-dire sans pression, donnent un maximum de voix aux véritables organisations syndicales ?

### DES RESULTATS SIGNIFICATIFS

Les récents résultats des élections prudhomales donnent évidemment quelque substance à cette thèse : ces élections — contrairement aux élections professionnelles — se sont comme on le sait tenues dans des bureaux en dehors des entreprises, dans des bureaux publics, donc avec des possibilités de pression beaucoup moins évidentes. Ce fut le cas à Poissy comme ailleurs. Et comme par ha-

sard, elles ont abouti à une perte de voix énorme de la CSL et autres syndicats autonomes qui font la loi à Talbot : - 38,94 % par rapport aux élections de 1977 !

La direction de Talbot à Poissy en empêchant la tenue de véritables élections, veut évidemment empêcher les véritables syndicats de prouver leur représentativité ce qui évidemment leur donnerait de toutes autres moyens pour accomplir leur travail.

Et ce d'autant plus qu'elle entend bien surtout dans les semaines et mois qui viennent avoir les mains libres pour expliquer son plan de licenciements — 3 000 dit-on — plan de restructuration que la direction du trust envisage pour faire face dans des conditions meilleures à la concurrence qui s'exacerbe de plus en plus sur le marché automobile. Déjà, on assiste à des réductions d'horaires, des journées de chômage.

R.F.

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

NOUVEAU NUMERO

205-51-10

# international

## Grande-Bretagne

### Après l'échec des négociations

# Vers une extension du mouvement

Rien n'est ressorti des négociations de vendredi entre les dirigeants de la British Steel Corporation et les syndicats de la sidérurgie, si ce n'est que ces derniers s'estiment trompés par la direction qui n'a fait aucune offre nouvelle. En sortant de la réunion avec le patronat de la sidérurgie nationalisée, le dirigeant de la Confédération de la Métallurgie et de la Sidérurgie a notamment déclaré : « Nous sommes sortis, car nous avons été trompés... Nous étions revenus à la table de négociations car on devait nous faire une nouvelle offre. Mais on nous a fait venir sous un faux prétexte ». La direction en reste donc à proposer 13 % d'augmentation (primes de productivité incluses) contre les 20 % demandés par les sidérurgistes en grève. Les syndicats ont annoncé qu'ils comptaient durcir le mouvement en y associant davantage les mineurs, les cheminots et les travailleurs de transports. Une grève générale pourrait avoir lieu prochainement au pays de Galles particulièrement touché par les licenciements.



100 sidérurgistes forment un piquet de grève offensif devant l'usine de Sheerness, la dernière entreprise privée de toute la sidérurgie britannique à ne pas être en grève.

### CEE/ROUMANIE : ACCORD COMMERCIAL

La Roumanie a conclu vendredi à Bruxelles, un accord avec la CEE, qui prévoit la création d'une commission mixte aux deux pays chargée d'impulser les échanges commerciaux. Cette commission se réunira alternativement à Bruxelles et à Bucarest.

### VIETNAM

Le quotidien vietnamien *Nhan Dan* n'est pas entièrement d'accord avec la mesure d'éloignement qui frappe le dissident soviétique Sakharov... il pense que l'URSS a fait preuve de trop d'indulgence, et qu'il aurait dû être emprisonné.

Les 8 et 9 février, une délégation de la ZANU conduite par Didymus Mutasa, membre du Comité central de cette organisation, s'est rendue en France pour donner des informations sur la situation au Zimbabwe quinze jours avant les élections à ce pays qui doivent, en principe, permettre l'accession à l'indépendance soumis de puis quinze ans au régime raciste rhodésien.

Au cours d'un entretien, le représentant de la ZANU a rappelé comment depuis le début de l'année, le gouverneur britannique sabote l'application des accords de Lancaster House signés en décembre par le Front Patriotique et la Grande-Bretagne.

Prenant prétexte des violations du cessez-le-feu, le gouverneur Saomes a permis à l'armée rhodésienne de quitter les casernes alors que les forces de libération restent regroupées. Il a également admis que des éléments de l'armée sud-africaine restent stationnés sur le territoire du Zimbabwe. « Sous prétexte de surveiller les communications, il s'agit d'infiltrer ces troupes au Zimbabwe et de leur faire revêtir l'uniforme de l'armée rhodésienne » nous a déclaré M. Mutasa.

Le porte-parole de la ZANU a également dénoncé le soutien apporté par les impérialistes à l'ancien premier ministre Muzorewa :

« Le parti de l'évêque est largement financé par l'Afrique du Sud et certains milieux d'affaires occidentaux. Ses milices, auxquelles Soames a donné toute liberté d'action pendant la campagne électorale, ont été entraînées en Afrique du Sud et en Iran sous le régime du Shah ».

M. Mutasa a également souligné les entraves apportées par la Grande-Bretagne et la police rhodésienne à la campagne électorale des candidats du mouvement de libération : obstacles apportés au retour des dirigeants et des militants, blocage des fonds et du matériel dont-ils ont besoin, mesures contre le rapatriement des réfugiés, sabotage des meetings, etc.

Il semble que l'organisation de Robert Mugabe soit plus particulièrement la cible des Occidentaux et des nostalgiques de l'ancien régime de Salisbury. Non seulement ils la rendent exclusivement responsable des violations du cessez-le-feu, mais ils

## Afghanistan

### Malgré un renforcement du potentiel militaire soviétique

# La résistance maintient ses positions

Dans une interview accordée récemment à un journal indien, Karmal continue de défendre la présence des troupes soviétiques dans son pays, celles-ci ne partiront que lorsque tout danger venant notamment de l'impérialisme US et du Pakistan aura disparu, a-t-il affirmé. D'autre part, dans une réunion à laquelle ont participé à Sofia des représentants des pays de l'Est, de Cuba, du Sud-Yemen ainsi que de la Corée du Nord, deux de ces pays : la Roumanie et la Corée du Nord ont refusé d'adopter une motion de soutien au nouveau régime afghan, mis en place par Moscou. Par ailleurs,

le communiqué commun publié à la suite de la visite du ministre français des Affaires étrangères à Belgrade, indique : « Les récents développements en Afghanistan infligent un coup sévère à la politique de détente, et pourrait amener de graves dangers ».

On signale de plusieurs sources, un renforcement des activités militaires soviétiques en Afghanistan : les avions amenant troupes et matériel militaire soviétique atterrissent au rythme de 20 par jour sur l'aéroport de Kaboul, y compris de nuit. Malgré ce déploiement de force, la résistance populaire afghane maintient ses posi-

tions au Nord-Est du pays, en particulier dans la province de Badakhshan et dispose de quelques véhicules blindés et d'armes lourdes prises sur l'ennemi. Dans la province du Takhar (N.E.), pour la seule ville de Talyan, 40 soldats soviétiques auraient été tués durant les trois dernières semaines par des tireurs isolés. Dans le Nord, 1 200 soldats des troupes soviéto-afghanes auraient déserté.

Interrogé par le correspondant de l'*Indian Express* à Kaboul, Karmal a affirmé qu'il n'était « ni possible, ni nécessaire de fixer une date limite pour le re-

trait des troupes soviétiques d'Afghanistan » et que « tant qu'il y aura des menaces extérieures, les Russes resteront ». Il s'est prononcé contre la proposition du président pakistanais qui suggère la création d'une force de paix, composée de soldats indiens, pakistanais et iraniens, préférant chercher une « solution » avec l'URSS et l'Inde. Pour justifier le flot de réfugiés qui afflue vers le Pakistan (600 000 Afghans ont déjà fui leur pays), la *Pravda* prétend qu'il s'agit des tribus nomades qui effectuent leur transhumance, comme chaque hiver...

Frank ROUSSEL

## Iran

# Bani Sadr tente de mettre fin à l'éparpillement des centres de pouvoir

Pour ne pas laisser à ses adversaires le loisir de mettre à profit la période de transition qui précède les élections du 7 mars prochain, le président de la République a exigé et obtenu du Conseil de la révolution, le pouvoir de nommer et de destituer les ministres. Il devra cependant attendre l'élection de l'Assemblée législative pour remodeler totalement son gouvernement.

Parallèlement à une restriction des pouvoirs du Conseil de la révolution, les milieux religieux hostiles à Bani Sadr semblent se rallier au président comme l'indiquent les positions prises par la hiérarchie religieuse de

Qom. Il pourrait en être difficilement autrement, depuis que l'imam lui-même s'est clairement prononcé en faveur de Bani Sadr, a participé à son investiture, et le considère donc comme son successeur, le garant de son héritage politique. En ce qui concerne les étudiants qui occupent l'ambassade des Etats-Unis, le président a à nouveau dénoncé leurs pratiques qui avaient conduit récemment à l'arrestation du ministre de l'Information : « Ils devront désormais emprunter la voie judiciaire normale ». Ceux-ci ont nié leur responsabilité dans l'arrestation du ministre. Certains ne seraient pas mé-

contents de voir les contradictions qui opposent les étudiants de l'ambassade au dirigeant du pays dégénérer en confrontations et n'hésitent pas à jeter de l'huile sur le feu. Parmi eux, on retrouve notamment certains religieux qui enfourchant le cheval de bataille de la lutte à outrance contre l'impérialisme américain se font les fervents défenseurs des étudiants. D'autres comme le parti révisionniste Toudeh, dont la collaboration religieuse est fortement teintée d'opportunisme, reprochent au procureur général de la République sa faiblesse à l'égard des « ennemis de la République » en déclarant :

« Quel genre d'islam pratique M. Ghodoussi ? L'islam des exploités ou celui des déshérités ? »

Dans l'éditorial de son journal, Bani Sadr s'interroge sur le danger représenté par les jusqu'au boutisme des étudiants de l'ambassade et leurs défenseurs. Leur attitude ne favoriserait-elle pas une intervention militaire américaine et par là-même la riposte de l'URSS, et permettrait ainsi à cette dernière puissance de faire de l'Iran un « nouvel Afghanistan », se demande le président.

F.R.

## Zimbabwe :

### Avant les élections

# « Une période cruciale pour le mouvement de libération »

Entretien avec M. Mutasa, membre du Comité Central de la ZANU

l'accusent de vouloir instaurer un régime « extrémiste » visant à « tout partager ». Nous avons demandé au responsable de la ZANU comment son organisation menait la campagne électorale face à ces calomnies.

« Nous faisons campagne sur des objectifs clairs : la Sécurité Sociale, la santé, l'éducation gratuite, qui étaient dans l'ancienne société exclusivement réservés aux blancs. En ce qui concerne les blancs, nous ne pratiquerons à leur égard aucune discrimination. S'ils acceptent le gouvernement et s'ils ne réclament pas de privilèges, ils pourront rester. Chaque individu aura les mêmes droits indépendamment de la couleur de sa peau ».

Didymus Mutasa nous a

rappelé les positions internationales de la ZANU : « Une organisation non-alignée qui n'accepte pas d'aide sous condition, d'aide liée ». C'est pourquoi la ZANU, qui reçoit depuis longtemps une aide de la Chine, n'a pas reçu d'aide directe de l'URSS.

Il a d'autre part fait le point sur la question du Front Patriotique et des rapports entre ses deux composantes, la ZANU et la ZAPU (dirigée par Joshua Nkomo). La ZANU estime que l'unité organisationnelle et idéologique du Front n'est pas assez avancée pour que les deux organisations se présentent sur une liste unique aux élections. La ZANU entend donc se présenter pour compter ses voix, mais elle s'engage à

former, avec la ZAPU, un gouvernement de front à l'issue des élections qui, si elles se déroulent normalement devraient lui donner la majorité. En effet, malgré toutes les tentatives de tricherie et de trucage de l'administration britannique, les débuts de la campagne ont confirmé de façon éclatante l'implantation de la ZANU parmi la population. L'organisation de Robert Mugabe s'appuie sur les liens étroits développés avec la population dans les zones rurales où les guérilleros ont développé les embryons d'un pouvoir populaire. Mais l'influence de la ZANU s'est aussi largement étendue dans les villes : à preuve la foule qui a accueilli le dirigeant de la ZANU à son retour dans la capitale, foule

évaluée à plus d'un million de personnes.

Le représentant de la ZANU a lancé en direction des révolutionnaires et des progressistes français un appel pressant au soutien matériel. Face à des difficultés et des attaques de toutes sortes, les dirigeants et les militants de la ZANU ont besoin d'une aide en nourriture, en médicaments, en argent, pour mener la campagne électorale et subvenir aux besoins des réfugiés : « Nous avons besoin de toute votre solidarité dans cette période cruciale pour le mouvement de libération » a déclaré le représentant de la ZANU.

Jean-Pierre CHAMPAGNY

# Plogoff : une semaine d'enquête, une semaine de résistance

« Plus les pouvoirs publics sont durs, plus la population sera dure... », nous déclare Mr Kerloch, maire de Plogoff

Une semaine après l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, la résistance de la population du Cap Sizun ne se dément pas. Au préfet du Finistère, qui parlait dans une interview d'éventuelles « bavures » dont la population serait tenue pour responsable, M. Kerloch, maire de Plogoff, répondait en exigeant le retrait des forces de police et en affirmant « je suis fier de cette population ». Population qui se livre à un harcèlement continu des forces de police.

Le septième jour de l'enquête, vendredi soir, a été marqué par des affrontements violents entre les habitants de Plogoff et les gendarmes mobiles. 300 personnes s'étaient rassemblées sur la route et dans les parages de la chapelle, là où se trouvent les fourgons des mairies annexes gardés par les gendarmes mobiles. Ces derniers avaient bouclé le quartier et encerclé les champs pour éviter que des manifestants ne s'embusquent derrière les fougères, comme les jours auparavant. C'est au moment où le cordon de gendarmes mobiles se repliait que les projectiles se sont abattus sur ces derniers. Cailloux, galets, boulons, morceaux de ferraille... Pour la première fois, les gendarmes mobiles ont usé de grenades offensives. Un manifestant a eu le cuir chevelu coupé par une grenade et saignait abondamment. Les gendarmes mobiles auraient eu 15 blessés de leur côté dont un a dû être hospitalisé à Douarnenez. Devant la provocation quotidienne que constitue la présence policière à Plogoff, l'attitude des habitants s'est durcie. Depuis trois ou qua-

tre jours, plusieurs habitants qui venaient « assister », les mains vides, au départ des gendarmes à 17 heures, viennent maintenant équipés de casque, de lunettes, de fronde, de foulard. Ceux qui auparavant empêchaient

leurs voisins de lancer des projectiles en direction des forces de l'ordre sont maintenant les premiers à lancer des pierres. Chaque soir, ce sont des manifestants plus nombreux qui viennent affronter les gendarmes mobiles à 17 heures.

## UNE PROVOCATION PERMANENTE

Les gendarmes mobiles ont déjà fait un blessé lundi, deux blessés jeudi et un autre vendredi soir. Jeu-

di, vers 22 heures, une patrouille de gendarmes mobiles a tiré des grenades lacrymogènes en direction d'un groupe de personnes à proximité du bar « La Flambee ». La réplique ne s'est pas faite attendre, des projectiles de toute sorte ont jailli sur la patrouille. La présence policière est une provocation permanente pour la population et elle devient de plus en plus pesante.

Léon CLADEL



Depuis la brutale pénétration des gardes mobiles dans Plogoff le 31 janvier, (notre photo), la population s'oppose à la provocation quotidienne que constitue l'insupportable présence policière.

## Tous les matins, une mauvaise surprise

Vendredi matin à 6 h 30, un barrage de vieilles carcasses de voitures en flammes interdisait aux gendarmes mobiles l'accès à la chapelle Saint-Yves, endroit où d'ordinaire ils disposaient les mairies annexes. Les gendarmes ont éteint les flammes au moyen de leur canon à eau, et l'après-midi, sur demande du préfet, les carcasses étaient déga-

nées. Samedi matin, à leur de leur arrivée, les forces de l'ordre ont à nouveau trouvé l'emplacement des mairies annexes obstrué par plusieurs camions de gravats. Mercredi matin à Plogoff, l'accès à la chapelle Saint-Yves avait été barré par une tranchée creusée dans la nuit et que les gardes mobiles ont dû reboucher.

A Primelin-village, proche de Plogoff, la place de l'église avait été volontairement encombrée de véhicules, si bien que la mairie annexe a dû être garée sur le terrain de sport malgré les protestations du maire et du dirigeant du club de football local.

## « Je suis fier de cette population »

C'est ce qu'a répondu M. Kerloch, maire de Plogoff, au préfet du Finistère. Ce dernier dans une interview publiée dans un quotidien régional tenait des propos provocants à l'égard des habitants de Plogoff : « Le souci du législateur est essentiellement de permettre l'information des citoyens et de leur assurer la liberté de s'exprimer », et le préfet poursuivait : « Quant aux bavures que l'on peut redouter, il sera nécessaire, s'il devait s'en produire, de rechercher en toute honnêteté intellectuelle quelles en sont les raisons. Seraient-elles le fait de ceux qui ont la charge de faire respecter la loi ou le fait de ceux qui n'admettent pas qu'elle s'applique ».

M. Kerloch rappelle qu'on a refusé aux habitants la possibilité d'organiser un référendum à Plogoff : « Alors pourquoi nous imposer aujourd'hui une enquête que nous continuons de qualifier de « bidon » et dont nous savons qu'elle ne changera rien aux décisions prises en haut lieu ». Des choses sont cachées à la population ainsi sur la maquette de la centrale : « On montre tous les chemins de Plogoff qui y mènent mais pas la route de 30 mètres de largeur qui est prévue entre Douarnenez et Plogoff pour transporter le matériel. Elle ne figure nulle part cette route. Alors vous comprenez, cette enquête... ». En cas d'incidents graves : « Je rendrai responsable les pouvoirs publics » déclarait M. Kerloch à Ouest-France en réponse au préfet.

Vendredi matin, il nous déclarait ceci au téléphone : « Plus les pouvoirs publics sont durs, plus la population sera dure ».

## EXPULSIONS

### Hayange

## Le juge Bidalou récusé

La Cour d'appel de Metz vient de prononcer la récusation du juge Bidalou dans l'affaire du foyer Sonacotra d'Hayange en Moselle. En trois mois Jacques Bidalou, juge du tribunal d'instance d'Hayange a prononcé sept fois la réintégration des travailleurs immigrés du foyer Sonacotra de Marspich. A chaque fois la Cour d'appel de Metz a annulé sa décision. L'affaire est maintenant confiée au président du tribunal de grande instance de Thionville, qui avait ordonné l'expulsion du foyer. Mais le juge Bidalou ne s'avoue pas vaincu. Il a annoncé qu'au besoin, il réquisitionnerait le palais de justice pour loger les résidents du foyer.

C'est le 6 novembre 1979 que les résidents, en grève, du foyer Sonacotra d'Hayange ont été expulsés par les CRS. Depuis, le juge Bidalou a ordonné 7 fois la réintégration de ces résidents dans leur foyer. Cette affaire se situe en Moselle

dans le contexte de la restructuration et des licenciements qui frappent la sidérurgie. Dans le même temps le gouvernement multiplie les expulsions de travailleurs immigrés au moyen des lois Barre - Bonnet - Stoléro.

Arrivé à Hayange en 1978 le juge Bidalou appartient au Syndicat de la Magistrature. Il est issu de la même promotion que le juge Llorca récemment sanctionné par le ministre de la Justice. Pour lui : « Chaque décision de justice est un choix de société ». Le 28 décembre dernier, lors de l'audience, il énonçait ainsi les difficultés qu'il rencontrait : « Attendu que les Renseignements Généraux continuent de tenir le rôle du ministère public, que la police précède les requêtes en accusation, que les outrages à magistrat bénéficient de la bienveillance générale, que les menaces d'expulsion du territoire tiennent lieu d'arguments juridiques, que l'indépen-

dance de la justice se trouve mise en question... ».

Le juge s'appuie sur le droit communautaire européen pour exiger la réintégration des résidents dans leur foyer. Leur hébergement actuel (dans la MJC de Hayange) n'étant pas conforme aux normes communautaires, il a convoqué le préfet, le maire d'Hayange, les conseillers municipaux, les résidents et la Sonacotra à une nouvelle audience le 12 février. Il a aussi déposé une requête en cours de cassation pour faire annuler sa récusation.

Une affaire qui prend une ampleur nationale. Elle est liée à la mise au pas des juges par Peyrefitte, mais en arrière plan on retrouve toute la politique du gouvernement vis-à-vis des immigrés. Elle intervient au moment de la loi d'Ornano sur les foyers et de la décision de fichage des immigrés sur informatique.

L.C.

### Nantes

## Les étudiants disent non aux expulsions

A Nantes, les étudiants sont en grève depuis dix jours pour empêcher l'expulsion de trois étudiants étrangers et pour obtenir le retrait des dossiers de refoulement actuellement à l'étude de six autres étudiants.

Au cours de cette lutte ponctuée d'assemblées générales et de manifestations, les étudiants ont pris conscience de la situation faite aux immigrés (qu'ils soient étudiants ou travailleurs) par le gouvernement.

De la circulaire Imbert qui réglemente l'accès des étrangers aux universités françaises, ils en sont arrivés à une dénonciation globale des lois racistes qui frappent les travailleurs immigrés. Les facultés de Nantes sont actuellement en lutte contre toutes les expulsions, y compris celles de Rachid et Nasser, deux jeunes travailleurs maghrébins, expulsés pour des peines de justice légères qu'ils ont d'ailleurs purgées dans leur jeunesse. Les étudiants se sont dotés d'un comité de grève qui convoque les Assemblées générales. 1 000 étudiants en moyenne participent à chaque Assemblée générale. Ils étaient 1 000 aussi à la manifestation de mercredi dernier, ainsi qu'au rassemblement de vendredi pour appuyer la délégation que le

préfet a refusé de recevoir. Devant l'attitude du préfet, les étudiants ont envahi le château des Ducs de Bretagne, pour y improviser un meeting. Le même jour c'est 1 000 étudiants qui tenaient une conférence de presse à la faculté des Sciences.

Mardi dernier en fin d'après-midi a eu lieu une nou-

velle manifestation, tandis que mercredi soir un gala en faculté des Lettres, rassemblait 1 500 personnes. Jeudi se tenait une autre AG. Les étudiants ont mis en place des piquets de grève et organisent le boycott des cours. En droit se posait le problème des examens. Des étudiants de droit ont proposé d'entamer une étude collective des lois racistes, afin de divulguer leur contenu. Ce travail devrait aboutir à la rédaction d'une brochure visant à faire l'information sur ces lois scélérates.

## Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac  
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19

Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP  
Commission paritaire : 56 942

La prise en charge des hors-statuts est une des priorités que s'est fixées la confédération CFDT. L'union régionale de Basse-Normandie indique de ce point de vue, qu'elle bénéficie du soutien des organismes confédéraux pour réaliser les tâches qu'elle se fixe en ce domaine.

Les militants ne cachent pas qu'un de leurs objectifs, c'est un développement relativement conséquent de la CFDT, déjà bien implantée en Basse-Normandie. Ils mesurent d'autre part les risques de détournement que peut courir leur entreprise. Cela dit, ils se sont attaqués résolument à l'ouvrage. Ils ont partie des tous premiers à dépasser le stade de l'analyse et à commencer l'expérimentation. Et cela ne va immédiatement de soi.

Le 4<sup>e</sup> congrès de l'UR-CFDT de Basse-Normandie avait défini comme l'un des objectifs prioritaires pour la période, la question des hors-statuts. Le groupe mis en place au niveau de la région pour animer ce travail a déployé tout au long de l'année 1979 une intense activité. Guy Robert, le secrétaire de l'UR en parle : « Pour faire avancer les affaires, nous avons été contraints de faire preuve d'un certain volontarisme. Il a fallu — il faut encore — bousculer des habitudes, des vieux schémas ».

C'est vrai qu'il a été nécessaire pour avancer de provoquer, à l'intérieur même de l'organisation, une sorte de dynamique, parfois en bousculant une certaine routine. Par exemple, le vieux système du questionnaire que l'on fait « descendre » dans les syndicats, dans les sections. C'est par cela qu'il a commencé le groupe hors-statuts de la région. Il en est remonté un ! Arsène Dissot, l'un des animateurs du groupe voit une partie de l'explication dans un certain retard de la prise de conscience de cette question qui touche l'ensemble des travailleurs et pas seulement les hors-statuts : « Le problème, c'est de ne pas faire appel à une sorte de solidarité morale en direction des chômeurs et des hors-statuts. Notre boulot c'est d'aider à rendre conscient que l'instabilité de l'emploi, c'est une attaque contre l'ensemble des travailleurs. C'est le même travail fait par des gars d'entreprises sous-traitantes qui sont moins payés, sans avantages, sans garanties que les ouvriers de la SMN par exemple. C'est les intérimaires que l'on utilise pour essayer de briser des mouvements de grève, c'est un système journalier de déqualification, d'attaque contre le statut, contre les acquis d'ensemble de la classe ouvrière. A partir du moment où les gars se rendent compte de cela, les choses se débloquent ».

Certaines sections se sont senties un peu contraintes, un peu bousculées, allant parfois jusqu'à soupçonner « la région » d'avant-gardisme. Tous les problèmes dans leur détail n'ont peut-être pas été examinés à fond, enfin les faits sont là. Un gros travail de mobilisation, d'explications, d'animation, de réflexion a été fait au cours de l'année 1979 et a porté ses fruits : les assises tenues le 24 novembre ont rassemblé près d'un millier de militants et de travailleurs.

#### LA QUESTION DE L'ORGANISATION

Dans les 5 forums organisés pour les assises, le débat a été riche. Les multiples expériences rassemblées ont permis de faire le point, d'avoir une représentation assez précise de la situation de l'ensemble des hors-statuts de la région.

Une demande est revenue continuellement, elle était sous-jacente tout au long des débats : comment passer du constat à la transformation de la réalité ? Comment, face à la diversité extrême des situations, définir des objectifs, mettre en place des structures qui aillent dans le sens de l'unité, de surmonter ce faisceau de divisions.

« On est parti d'un constat simple explique un militant : le

chômage, sous toutes ses formes, n'est pas un état stable. Le gars est aujourd'hui chômeur complet ; quelques semaines plus tard, il est intérimaire ; plus tard il trouvera un boulot sous contrat et puis quelques uns — mais c'est de plus en plus rare évidemment — parviendront à trouver un emploi stable. Donc, il ne faut pas essayer d'organiser ces gens entre eux suivant leur situation à un moment donné, c'est beaucoup trop aléatoire. Il est nécessaire d'obtenir une certaine stabilité, un certain suivi de la forme d'organisation si l'on veut engager des actions et obtenir des résultats. De plus, les organiser entre eux ne résoudrait pas le problème de la coupure avec les emplois stables ».

Le bilan a été tiré ici des tentatives d'organisation des intérimaires, des comités de chômeurs ou d'autres recherches faites dans ce sens : parfois efficaces mais souvent précaires, disparaissant en général lorsque la situation de ceux qui les animent change. Par ailleurs, les choses se compliquent lorsque l'on veut, comme c'est le cas pour les cédétistes bas-normands, ne pas verser dans l'assistanat mais donner au contraire aux hors-statuts les moyens de se prendre eux-mêmes en charge, de s'intégrer dans une structure de lutte.

#### UNE STRUCTURE ORIGINALE

C'est à partir de ces éléments de réflexion qu'est née l'idée de « structure tripartite » à la définition sans doute un peu complexe mais qui rend bien compte de la démarche au double aspect de ses initiateurs : œuvrer à la prise en charge par eux-mêmes des hors-statuts et travailler en même temps à résoudre progressivement les divisions nouvelles dans la classe ouvrière.

En gros, il s'agit de regrouper dans cette structure :

1 - Des représentants de collectifs multiprofessionnels, constitués sur la base des spécialités (intérim, sous-traitance...).

2 - Des membres de l'Union de secteur de la CFDT.

3 - Des délégués des syndicats de branche (métallurgie, bâtiment, services...).

Cette structure dispose normalement du fait de sa composition d'un champ d'intervention assez vaste et doit avoir les moyens de peser à tous les niveaux et dans toutes les directions de l'organisation syndicale. Il se met en ce moment en place, au niveau des villes de Basse-Normandie, ce type de structure. Celle de Caen vient de voir le jour. Il est évident que leur seule mise sur pied ne résoudra pas tous les problèmes ; il faudra assurer leur impulsion, la circulation des informations, les échanges d'expériences. On en est tellement conscient à « la Région » CFDT que décision a été prise de ne pas dissoudre le « groupe hors-statuts » créé pour préparer les assises, mais de réorienter son activité en fonction des besoins nouveaux.

De toute façon, on en est au stade de l'expérimentation. Les militants engagés sur ce front disposent d'une année pour faire progresser les affaires ; bilan sera fait au prochain congrès de l'UR fin 1980.

## La CFDT de Basse-Normandie et le problème des hors-statuts (2)

Reportage de Gérard Privat



## De l'analyse à l'action

#### DANS LES ENTREPRISES

En même temps que la définition de formes d'organisation capables d'accueillir les hors-statuts, se pose le problème du contenu de cette structure. Sur quels objectifs peut-on mobiliser ces travailleurs avec, comme perspective à très court terme, l'action commune avec les travailleurs qui ont un emploi stable ? En réponse à cette question, une orientation revendicative et un axe stratégique ont été définis. Les revendications d'abord : en plusieurs étapes il s'agit d'abord de faire appliquer les droits (si minces soient-ils) des hors-statuts, ensuite d'obtenir des droits égaux aux emplois stables, enfin dans une étape ultérieure de se battre pour des droits communs, avancer des revendications nouvelles, communes aux hors-statuts et aux stables.

L'axe stratégique, c'est la définition du lieu où doit se dérouler le processus de résolution des divisions, où doit se réaliser progressivement l'unité de lutte. Sur ce point, les choses sont parfaitement claires pour les militants : le terrain de la lutte, c'est l'entreprise utilisatrice du hors-statut, c'est à ce niveau — et seulement à celui-là — que les choses peuvent avancer. Il

est bien évident que la prise en charge du débat ou le règlement de toute une série de problèmes ne s'effectueront pas forcément dans les boîtes dans un premier temps. Il reste que l'objectif, fondamental c'est de réaliser l'unité avec les travailleurs en emplois stables, de lutter contre la précarité de l'emploi, de surmonter les divisions. Dans ces conditions, c'est principalement sur le lieu du travail, en liaison avec les sections syndicales de boîtes que sera orientée l'action.

Des choses ont déjà été faites dans ce sens. Pour ne prendre qu'un exemple : la section CFDT de Jaeger a réalisé une petite brochure d'accueil qu'elle remet à chaque nouvel intérimaire qui arrive et dans laquelle sont expliqués les droits et possibilités des intérimaires. Dernièrement, sur la base d'une sensibilisation de la section et des travailleurs concernés, il a été obtenu que les intérimaires bénéficient des avantages du comité d'établissement (cantine, colonie de vacances, sports...) au même titre que le personnel de l'usine. C'est une avancée modeste sans doute, mais qui a contribué à changer les rapports entre travailleurs aux situations différentes, qui va dans le sens de surmonter les incompréhensions, les divisions.

#### MARQUER DES POINTS

Se faisant le porte-parole des militants investis dans ce travail, Arsène Dissot précise : « Il n'est pas question pour nous de maintenir à bout de bras des coquilles vides. On ne mettra en place des collectifs spécialisés que sur la base d'une dynamique, d'une prise en charge par eux-mêmes. On avancera à pas mesurés. Plutôt que de nous lancer dans toutes les directions à la fois, nous voulons assurer les expériences engagées, nous voulons marquer des points, sur cette base aller ensuite plus loin ».

Les travailleurs en emploi précaire n'ont pas beaucoup d'avantage. Ils en possèdent cependant un de taille : à force de déplacements multiples, ils emmagasinent une masse impressionnante d'éléments de connaissances sur les différentes boîtes dans une localité ou une région. Jusqu'à présent, ces renseignements précieux pour l'action étaient en grande partie inutilisés par manque d'une structure pour les rassembler, en faire la synthèse et dégager des plans de travail à partir de là. Le pari que font les cédétistes de Basse-Normandie, c'est de parvenir à retourner contre les patrons les armes de division qu'ils emploient.